



LE 12 SEPTEMBRE 2017

LES MÉTALLOS

SE MOBILISENT MASSIVEMENT !

Main dans la main, le gouvernement et le patronat, tentent de poursuivre la destruction de notre modèle social, via les ordonnances Macron concernant le code du Travail, et la négociation mise en place par l'UIMM concernant la révision du dispositif conventionnel de la Métallurgie.

Ceci s'inscrit dans la continuité de l'action du gouvernement précédent :

- Loi de Sécurisation de l'Emploi (2013)
- Loi Macron (2015),
- Loi Rebsamen (2015),
- Loi Travail (El Khomri) (2016).

Profitant d'une procédure prévue par la Constitution, avec les ordonnances, le gouvernement « Macron » veut mettre en place, dès cet automne, une nouvelle réforme du Code du Travail.

Dans le même mouvement, le patronat de la branche Métallurgie (l'UIMM) veut rayer un siècle de droits et conquies sociaux qui, progressivement, sont venus construire nos conventions collectives.

Des négociations sont en cours depuis plus d'un an, avec à l'ordre du jour, tous les droits conventionnels, tels les classifications, le mini-hiérarchique, le temps de travail ou encore les conditions de travail.

En 2016, des centaines de milliers de salariés, chômeurs, retraités, se sont mobilisés en participant aux 14 journées nationales d'actions et de manifestations organisées par 7 organisations syndicales dont la CGT.

Sans toutefois réussir à empêcher la promulgation de la loi Travail, ces actions, ont permis sa modification substantielle avec notamment le retrait du plafonnement des indemnités prud'homales.

Aujourd'hui, **ce gouvernement**, avec une Assemblée Nationale acquise à l'idéologie ultralibérale de Macron, **veut poursuivre l'œuvre de destruction** initiée par les gouvernements successifs.

Pour empêcher la mise en œuvre de cette politique, il nous faut, dans un même mouvement :

- **Dévoiler l'illusion** « Macron », montrer très concrètement que ces mesures sont élimées, usées jusqu'à la moelle par une répétition successive tout au long des trente dernières années.
- **Organiser la résistance**, sans attendre, à partir des enseignements de 2016 et de cette formidable mobilisation.
- **Ancrer la lutte dans les entreprises** en partant de la réalité du travail vécu par les salariés (la précarisation de l'emploi, les nouvelles organisations du travail « Lean », le nouveau type de management, les surcharges de travail, etc...).
- **Organiser des débats** autour des négociations dans la branche de la métallurgie et des attaques de l'UIMM au service du grand capital et particulièrement du patronat.

OUI, IL FAUT LUTTER AUJOURD'HUI DANS SON ENTREPRISE :

- Pour défendre les emplois
- Pour transformer les contrats précaires en CDI
- Pour de meilleurs salaires
- Pour de meilleures conditions de travail
- Pour la réduction du temps de travail
- Pour l'égalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes.

Cela va de pair avec l'intervention massive des salariés, chômeurs et retraités sur ce qui se passe nationalement.

GAGNONS ENSEMBLE :

- Au niveau interprofessionnel un **Code du Travail** protecteur et digne du 21^e siècle, améliorant les droits de l'ensemble des salariés.
- Au niveau de la branche une **Convention Collective Nationale** qui attribue le mieux disant social à tous les métallos, qu'ils soient à Metz, Brest ou Bordeaux ...

**LE 12 SEPTEMBRE,
À L'APPEL DE LA CGT,
AGISSONS POUR LE PROGRÈS SOCIAL
ET LES DROITS DES SALARIÉS EN FRANCE.**

Montreuil, le 16 Août 2017